

- Marché public de travaux « CONSTRUCTION DU BASSIN TAMPON TEN REUKEN A WATERMAEL-BOITSFORT » - 2023MP00296

Au terme de la séance du 21 avril 2023, le Conseil d'administration d'HYDRRIA décide de :

- a. Approuver le recours à la procédure ouverte ;
- b. donner à M. Damien De Keyser, Directeur Général d'Hydria, le pouvoir de finaliser les documents du marché (cahier spécial des charges, inventaire, etc.), et le cas échéant, d'y apporter des modifications et adaptations ;
- c. donner à M. Damien De Keyser, Directeur Général d'Hydria, le pouvoir pour approuver les documents du marché, une fois que ces derniers auront été finalisés ;
- d. donner à M. Damien De Keyser, Directeur Général d'Hydria, pouvoir pour prendre et signer tous les actes et décisions liés à la passation du marché (en ce compris, la décision motivée d'attribution du marché et les décisions de rejet des offres, ou encore la décision – le cas échéant, de ne pas attribuer le marché) ;
- e. donner à M. Damien De Keyser, Directeur Général d'Hydria, pouvoir de suivre et contrôler le suivi de l'exécution du marché.

- Marché public « Réactifs traitement des eaux usées » - 2024MP001

Au terme de la séance du 26 janvier 2024, le Conseil d'administration d'HYDRRIA décide de :

- approuver le présent cahier spécial et ses annexes ;
- charger M. Damien De Keyser de prendre et signer l'ensemble des actes et/ou décisions liés à la passation du marché public y afférent, en ce compris la décision motivée d'attribution ;
- charger M. Damien De Keyser, ou toute personne à laquelle il aura délégué cette compétence, d'assurer le suivi de l'exécution du marché public précité.